

PROCES VERBAL

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PARDIES

Séance du 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix décembre à dix-sept heures, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de PARDIES, s'est réunie en mairie, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel BIROU, après convocation transmise par voie électronique et à domicile le quatre décembre deux mille vingt-quatre.

Présents : Mesdames ALLARD Catherine, BELLECAVE Evelyne, DUREN Martine, EBERARD Michèle et PARTARRIEU Denise, Messieurs BIROU Daniel, LADEBESE Henri et LAFFITTE Alain.

Absents : Madame CARPENTIER Nathalie et Monsieur VIGNASSE Georges.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Attribution d'aides aux familles rentrée scolaire 2024 - 2025

1. 20241210_DCCAS01 OBJET : ATTRIBUTION D'AIDES AUX FAMILLES RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Le Président rappelle à l'assemblée sa précédente délibération du 05/10/2011 relative aux mesures prises en faveur des collégiens et étudiants de Pardies.

Cette délibération précise que les aides à la rentrée scolaire sont plafonnées et dégressives en fonction du quotient familial. Leur montant maximal est de 200 € pour les études secondaires et de 400 € pour les études supérieures.

Le Président présente à l'assemblée les dossiers déposés par les familles pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Après examen du dossier, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer l'aide suivante aux familles :

ETUDES SECONDAIRES

8 dossiers acceptés sur les 10 déposés :

- 4 dossiers recevant une aide de 200 € et 4 dossiers recevant une aide de 100 € soit une aide totale de 1 200 €.
- 2 dossiers refusés.

ETUDES SUPERIEURES

3 dossiers acceptés sur les 4 déposés :

- 3 dossiers recevant une aide de 400 € soit une aide totale de 1 200 €.
- 1 dossier refusé.

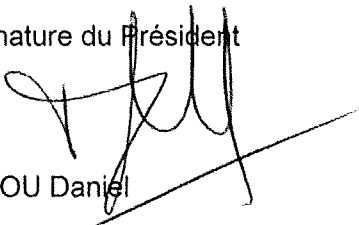
Approuvée à l'unanimité.

La délibération prise au cours de la séance est numérotée 20241210_DCCAS01.

Liste des membres présents

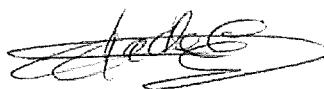
- ALLARD Catherine
- BELLECAVE Evelyne
- BIROU Daniel
- DUREN Martine
- EBERARD Michèle
- LADEBESE Henri
- LAFFITTE Alain
- PARTARRIEU Denise

Signature du Président



BIROU Daniel

Signature du secrétaire de séance



LADEBESE Henri